

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement  
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DOMAINE :**  
FINANCES  
LOCALES

Séance du Conseil Communautaire du 17 novembre 2020 à 18 heures 30  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

**SOUS-DOMAINE :**  
DECISIONS  
BUDGETAIRES

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

**OBJET :**

Ouverture crédit de  
paiement 2021  
Budget Eau

Le nombre de  
délégués en  
service  
est de 71

Convocation du  
conseil  
en date du  
10 novembre 2020

CERTIFIE  
EXECUTOIRE PAR  
RECEPTION  
PREFECTURE LE :

**Présents :** Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON, Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Gilbert COSTE, Pascale CRAVERO, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA, François DEMANGEOT, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Jean-François GLEIZES, Philippe GREFFIER, Philippe GUIRAUD, Gérard LAMARQUE, Cédric LEMOINE, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD, Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bernard PECH, Bruno PERLES, Henri POISSON, Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Martine PUEBLA, Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Nicolas RAUZY, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Régine SURRE, Gilles TERRISSON, Guy THOMAS, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Monique VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Formant la majorité des membres en exercice.

PAR PUBLICATION  
LE

**Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :**  
Didier MAERTEN par Pascale CRAVERO, René MERIC par Jean-François GLEIZES, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER.

PAR DELEGATION  
LE

**Procurations :** Dominique DUBLOIS à Philippe GREFFIER, Priscillia GRANIER à Hélène GIRAL, Bernard GRIMAUD à Elisabeth ESCAFRE, Evelyne GUILHEM à Audrey GAIANI, Benoît MERLIN à Martine PUEBLA, Thierry ROSSICH à Guy THOMAS. Bernard VIDAL à Bernard PECH.

Signature

**Excusés :** Robert BATIGNE, Sabine CHABERT, Frédéric JEANJEAN, Cédric MALRIEU, Bruno POMART, Marc TARDIEU.

**Absents :** Thierry LEGUEVAQUES, Thierry MALLEVILLE, Hubert NAUDINAT.

**Secrétaire de séance :** Jean-François VERONIN-MASSET.

Vu les articles L 2311 - 3 et R 2311 - 9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,

Vu la nomenclature M 49,

Vu la délibération n°20170048 du règlement budgétaire et financier de la Communauté de Communes autorisant les APCP,

Vu la délibération n°20200083 sur l'ouverture de l'autorisation de programme du budget Eau Régie,

Vu la délibération n°20200084 sur l'ouverture de l'autorisation de programme du budget Eau DSP,

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire le projet de fusion du budget Eau Régie et Eau DSP au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour conserver le budget Eau qui correspond au budget Eau Régie et préserver le même SIRET,

Considérant que les investissements faisant l'objet d'une autorisation de programme pluriannuelle, l'article 1612-1 du CGCT prévoit que l'exécutif peut liquider et mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de la délibération d'ouverture de l'AP,

Considérant l'accord du comptable public,

Monsieur le Président sollicite le conseil communautaire afin de procéder à l'ouverture des crédits de paiements 2021 du budget Eau comme détaillé ci-dessous :

AP n°12-2020 PPI EAU REGIE de 2020 à 2024	993 000,00 €
CP EAU REGIE 2021	256 000,00 €
AP n°13-2020 PPI EAU DSP de 2020 à 2024	2 194 467,00 €
CP EAU DSP 2021	1 157 700,00 €
TOTAL CP 2021 sur le budget EAU	1 413 700,00 €

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
APRES EN AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** l'ouverture des crédits de paiements 2021 du budget Eau comme détaillé ci-dessus.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 17 novembre 2020

Le **Président**,

  
**Philippe GREFFIER**